

ʒjʒ; spir. sal. ammon. caust., ʒʒ; pour en frotter une cuill. à café de 2 h. en 2 heures. (V. *Angine.*)

NIEMANN et BASEDOW rec. l'onguent mercuriel à des doses très-considérables en frictions sur les mollets et les cuisses (ʒj -- j dans l'espace de 6 heures.) — NEUMANN rec. cette méthode. (N., *spec. Path. u. Ther.*, Berlin 1836, t. 1, p. 207.)

NIEMANN rec. le mercure, et surtout le *sublimé* en solution. (V. *Apoplexie.*)

OSBORN a donné, après l'empl. des purgatifs et des évac. sang. avec succès l'huile de térébenthine comme remède expectorant et diaphorétique. (*The New-York, med. Repository*, V. VI.)

PINEL et PEARSON rap. un croup guéri par des vomitifs, et par l'inspiration d'éther sulfurique. (HUFEL., SCHREGER et HARLESS, *Journ. der aust. med. Lit.*, Berlin 1802.)

PIORRY rapp. l'obs. d'un croup, parvenu au plus haut degré d'intensité, guéri par l'empl. de l'eau à haute dose. (*Journ. hebdom.*, 1829, t. 1, p. 97.)

RÉCAMIER a pratiqué des injections d'eau avec 1/4 de lait par la bouche et par les narines, pour provoquer des vomissemens.

RECHOUX a été l'un des premiers à préconiser l'usage du *carbonate d'ammoniaque* (1). (*Rec. pér. de la Soc. de Méd. de Paris. — Dict. de sc. méd.*) — EISENMANN propose la formule suivante: R. Sous-carbonat. d'amm., gr. jii; soufre lavé, gr. jj; tartre stibié gr. 1/8, (Musc ou Castoréum, gr. j;) sucre blanc, gr. x. M. a en donner un paq. de 1/2 h. en 1/2 h.; il empl. en même temps le linim. volat. en frict. sur le cou, et fait aspirer des vapeurs ammoniacales. (E., *Pyren.*, t. 1, p. 217.)

ROSENBERG vante le *musc* avec la belladone à hautes doses, à l'int. et l'ong. merc. en frict. (*Allg. med. Ann.* 1822, t. 1, p. 217.)

G.-A. RICHTER propose l'injection d'une solution d'émétique dans les veines, dans les cas désespérés, accompagnés de faiblesse extrême. Le tartre stibié adm. à l'int. d'après la méth. de PESCHIER pourra être très-utile. M. R. applique les sangsues de deux côtés du larynx et de la trachée artère. (R. A.-G., *Spec. Ther.*, herausg. v. G.-A. R., t. II.)

SCHENK prétend avoir guéri des croups sans émission sanguine, par l'adm. du *vin stibié d'Huxham*, donné jusqu'au vomissement, par des frictions locales d'onguent merc. et par l'adm. du *mercure soluble* d'HAHNEMANN, qu'il préfère au calomel. (HUFEL., *Journ.*, 1826.)

(1) Il l'adm. de manière suivante: il mêle un gros de carbonate d'am. avec 2 onces de cérat, et fait appl. toutes les 4 heures 2 gros de ce mélange sur les parties latérales antérieures du cou, en ayant soin de recouvrir le tout avec un sachet de cendres chaudes; en même temps il fait dissoudre 10 grains de la même subst. dans 2 onces de sirop de guimauve, et en fait prendre une cuill. de 4 en 4 heures aux malades.

TORTUAL insiste sur l'applic. des *cataplasmes émolliens* autour du cou après que les sangsues sont tombées. (HUFEL., *Journ.*, t. 53.)

VALENTIN est le premier qui ait proposé le *cautère actuel* comme un moyen utile dans le traitement du croup. (V., *Recherches sur le croup*, 1812.)

WENDT empl. l'*acétate d'ammoniaque* lorsque la peau de l'enfant est très-sèche. (W. Eau dist., ʒijj; acétate d'am., sirop de réglisse, ana ʒʒ; vin stibié, ʒʒ. à en donner une petite cuill. à b. de 2 h. en 2 h.) (W., *Kinderkrankh.*, 3<sup>e</sup> éd. p. 250.)

ZIMMERMANN croit important pour la thérapeutique, d'admettre 4 périodes dans le croup: 1<sup>o</sup> la période de l'irritation vasculaire, qui dure rarement plus de 3 à 4 heures, et qui ne présente qu'une toux sèche et creuse, facile à méconnaître; 2<sup>o</sup> la période de la maladie déclarée; 3<sup>o</sup> celle de l'exsudation, et celle des symptômes nerveux, qui se présente sous la forme de l'asthme de MILLAR. Dans la 1<sup>re</sup> période, il suffit souvent de moyens peu énergiques, tels que le sel ammoniaque, le nitre, etc., pour obtenir un soulagement prompt. Dans la 2<sup>e</sup> période, le traitement doit toujours être commencé par des émissions sanguines. Dans la 3<sup>e</sup> période, les malades ne peuvent plus être que difficilement sauvés; il faut alors avoir recours à des moyens capables de diminuer la plasticité de la lymphe ou de produire une forte contre-irritation, tels que le sulfure de potasse, des vomitifs, mais principalement le *sulfate de cuivre* (à la dose de 1/4 — 1/2 grain toutes les 1/2 — 2 heures chez les enfans de 1 — 3 ans), qui remplit le mieux toutes les conditions. Dans la dernière période, il n'y a selon M. Z., que les antispasmodiques qui puissent être de quelqu'utilité. (HUFEL., *Journ.*, 1830.)

#### CROUTE DE LAIT. (V. *Peau, maladie de la*)

#### DARTRES. — HERPES.

ALIBERT a empl. avec avantage les *narcotiques* dans le traitement des dartres vésiculeuses ou phlycténoïdes, lorsqu'il se manifestait une irritation brûlante, sur tout le système cutané. (AL. *El. de Thér.*, Paris, t. 2, p. 88.)

ALIBERT. A l'hôpital St-Louis, on administre en grande quantité, et sous les formes les plus variées, la douce-amère, la scabiense, la bardane, la patience, la fumeterre, le trèfle d'eau, etc. — Les bains tièdes conviennent dans presque toutes les affections dartreuses. (*Dict. des sc. méd.*, t. VIII.)

ALIBERT. Le traitement varie suivant les époques de la maladie. Ainsi, quand l'herpes est très-enflamé, il ne faut avoir recours qu'aux *antiphlogistiques*: saignées gén., sangsues, scarifications; puis on prescrit ensuite les *bains* qu'on rend très-émolliens en

ajoutant de la *gélatine* (1) ou de l'amidon. On fait bouillir de la guimauve, des épinards, des feuilles de morelle, et on plonge le malade dans cette décoction (2). Quand l'inflammation est passée, que la rougeur, la chaleur sont dissipées, on a recours alors à des remèdes plus efficaces. Le *soufre* est de toutes les substances celle qui a l'action la plus prononcée sur l'herpès. On peut l'administrer sous toutes les formes, en douches, en bains (3) et en fumigations (4) (ce mode est très-puissant). On fait en outre usage du soufre en pommade en y ajoutant de l'acide sulfurique pour rendre son action plus vive sur la peau (5). Depuis quelque temps on allie le soufre à l'iode, et on en obtient de très-bons effets (6). Mais pour faire usage de ces diverses pommades, il faut consulter la nature de la peau. Lorsque la peau semblera trop irritable, au lieu de la pommade d'iode de soufre, on se bornera à la pommade sulfureuse (7). — Lorsqu'un malade atteint d'herpès veut se traiter chez lui, voici la prescription de M. AL. : Bouteille N° 1, contenant en dissolution 3 gros de sulfure de potasse dans de l'eau; Bout. N° 2, cont. de l'acide sulfurique étendu de deux tiers d'eau. Le malade prend une cuvette qu'il remplit aux trois-quarts d'eau commune, et il y verse un demi-verre ou un verre à liqueur de chacun de ces liquides. Ces lotions suppléent jusqu'à un certain point aux bains mentionnés. On remplace avec avantage le sulfure de potasse par le sulfure de soude, dont l'action est moins irritante. On peut encore ajouter à cette solution une ou deux cuill. de gélatine en poudre. Il est des cas dans lesquels la peau est si profondément malade qu'elle est en quelque sorte tannée et que tous ces moyens ne peuvent la rendre à son état naturel. Il faut alors employer une pommade plus puissante encore, telle que celle de proto-iode de mercure (8), de calomel (9), ou de précipité blanc (10); enfin on touche l'herpès avec la pierre infernale préalablement mouillée ou

(1) Rp. Gélatine, 2 livres; faites dissoudre dans: Eau tiède, 3 livres. Ajoutez à q. s. d'eau chaude pour un bain général.

(2) R. Graine de lin, 1/2 livre; guimauve et bouillon-blanc, 4 livres; faites bouillir pendant une heure dans: Eau, 10 livres. Passez avec expression, et versez dans un bain ordinaire.

(3) Sulfure de potasse, 4 onces; Eau commune, 200 livres. Versez dans cette solution: Colle blanche de Flandre, 2 livres, dissoutes dans: Eau bouillante, 10 livres.

(4) On renferme le malade dans un appareil quelconque, et on projette sur une plaque de fer rongé une demi-once de fleurs de soufre, en ayant bien soin que la tête soit dégagée et que les vapeurs ne puissent être respirées.

(5) Axonge, 16 parties; soufre sublimé, 4 parties; acide sulfurique, 1 partie. Triturez exactement dans un mortier.

(6) Iodure de soufre, 1 gros; axonge, cérat ou onguent populéum, 1 once.

(7) Axonge, 8 onces; soufre sublimé, 4 onces. On peut diminuer la quantité de soufre, ou ajouter une certaine quantité de savon, d'opium, etc.

(8) Rp. Proto-iode de mercure, 48 grains; axonge, 2 onces.

(9) Rp. Proto-chlorure de mercure, 1 gros; cérat sans eau, 1 once.

(10) Mêmes doses que pour la précédente.

avec une plume ou un pinceau trempé dans de l'acide hydrochlorique. Cette opération se pratique ordinairement dans le bain; le malade plonge aussitôt après dans l'eau. (*Journ. de Médecine et de Chir. pr.*, Janvier, 1836.)

ALIBERT. Le traitement qu'il met en usage contre l'esthiomène (darte rongeante), consiste dans des cautérisations fréquemment répétées avec le nitrate d'argent. (*Journ. des Connaiss. méd.*, Juin 1834.) (*V. Peau, mal. de la*)

BANG a trouvé très-efficace l'application de la *viande fraîche*, répétée tous les jours, sur les éruptions dartreuses.

BERTHOMÉ. M. MARRY a fait à l'Académie, dans sa séance du 27 Oct. 1835, un rapport sur une recette communiquée par M. le docteur BERTH., et appliquée au traitement de toute espèce de dartres, sans distinction de genre ni d'espèce. Après avoir empl. les antiphlogistiques pendant quelque temps, l'auteur fait usage d'un sirop et d'une pommade dont voici la composition. (1) — PARISET et ROCHOUX ont déclaré en avoir vu plusieurs exemples de guérison. (*Journ. de et de Chir. pr.* 1835, p. 519.)

BERTRAND et beaucoup d'autres ont vanté la *douce-amère*. (ALIBERT, *El. de Thér.*, t. 1, p. 419.)

BIETT a plusieurs fois empl. a. s. les pommades suivantes: B. Axonge, ʒj; calomel, ʒβ; camphre, gr. viij. B. Cérat, ʒj; sous-carb. de potasse, ʒj; et dans les cas très-rebelles, la solution de PEARSON à la dose de quelques gouttes d'abord, et en augmentant graduellement jusqu'à un gros par jour. (*Journ. des Connaiss. Méd. Chir.*, Août 1834.) (*V. Peau, mal. de la*)

BIETT a empl. avec succès le *cyanate de mercure* sous la forme

(1) *Sirop anti-dartreux*: Rp. Gayac, 2 livres; Sassafras, 2 livres; Salsepareille, 4 livres, etc. Pr. Gayac, deux livres, sassafras, deux livres; salsepareille, quatre livres; squine, trois livres; nénuphar, une livre; rhubarbe exotique, une livre et demie; santoline, six livres. Pulvériser: faites bouillir les plantes et racines pendant longtemps à un feu doux, dans quatre-vingt-cinq livres d'eau, jusqu'à réduction de quinze à vingt livres de liquide, en pressurant le tout fortement. Ajoutez: Bicarbonate de soude, deux livres; sucre ou mélasse, quatre-vingts livres. Remettez le tout sur le feu avec soixante blancs d'œufs pour clarifier, faites bouillir jusqu'à consistance de trente-sept degrés de sirop; laissez refroidir; mettez en bouteille et faites-en prendre au malade trois cuillerées par jour, une dans chaque tasse de tisane.

*Pommade anti-dartreuse*. Pr. Laudanum de Rousseau, deux à trois gros; sulfate de quinine, demi-gros; acide acétique, une à deux onces. Cet acide doit être préparé avec: digitale pourprée et nénuphar en poudre, de chaque une livre et demie; acide acétique, douze litres. Laissez infuser vingt-quatre heures sur un feu doux, puis trente à quarante jours dans un pot de terre; après ce temps, pressez et passez. Ajoutez: extrait de Saturne, deux onces; Huile d'olives, première qualité, deux onces; essence de romarin ou de girofle, deux gros. Battez le tout ensemble. Dans le traitement des dartres suppurantes, il faut ajouter à la composition: sulfate de quinine, deux ou trois gros; limaille de fer porphyrisée, une once.

suiivante, contre un *herpes squamosus humidus* très-douloureux : R. Cyanate de merc., gr. xvi; axonge, ʒj; essence de citron gtt. xv. (FRIEDREICH, *Med. Pfenn. Bibl.*, 6<sup>e</sup> livrais.)

BIETT empl. l'iodure de soufre dans le traitement des dartres. — VOLMAR confirme son efficacité; il l'a empl. avec succès incorporé dans l'axonge (1 partie de jod. pour 16 p. d'ax.) contre un *herpes pustulosus labialis*. (*Verhandl. der vereîn. aertzlich. Gesellsch. der Schweiz. Zurich* 1829.)

BLAUD rec. la suie contre les affections dartreuses. (*Journ. des con. n. Méd. Chir.*, Sept. 1834.) M. B. a confirmé depuis son efficacité. La décoction (1) et la pommade de suie (2) ont été empl. avec avantage dans des cas de dartres squammeuses développées sur diverses parties du corps. (*Journ. de Méd. et de Chir. pr.*, 1835, p. 110.)

BLECH appl. un vésicatoire sur la dartre qu'il tient en suppuration jusqu'à la disparition de cette éruption. — ARNEMANN rec. ce procédé contre les dartres sèches. (ARN., *Chir. Mat. med.*) — NEUMANN. (V. ce nom.)

BRÜCK a empl. contre le *herpes crustaceus* la méthode anglaise suivie dans le traitement de la gale (3). (CASPER, *Wochenschr.*, 1833.)

BUGLIARELLI préconise sa liqueur antiherpétique (4) comme très-

(1) La simple décoction de suie (suie, 2 fortes poignées; eau, 1 livre; faites bouillir pendant 1/2 heure), qu'il a rec. auparavant, est remplacée par la suivante: R. Huile d'olive, 12 onces; suie de cheminée, 4 onces. Faites bouillir à un feu doux pendant 24 heures, passez avec expression.

(2) M. B. donne maintenant la préférence à la pom. ainsi comp.: R. Suie de cheminée, axonge, de chaque 2 onces. Faites bouillir à un feu doux pendant 6 heures, laissez refroidir, mêlez bien avec une spatule et conservez pour l'usage.

(3) V. la description de cette méth. dans l'art.: *Gale*.

(4) La liqueur dont ce médecin fait usage est divisée en trois degrés, dont voici, au reste, la composition de chacun d'eux. *Liqueur du premier degré*. Prenez cinq livres de soufre sublimé (fleurs de soufre) et huit livres de bonne huile d'olives; mettez les deux substances ensemble dans un bocal à large ouverture, bien luté, et placez-les d'abord au feu dans un bain de sable, en augmentant la chaleur par degrés, jusqu'à ce que le soufre soit entièrement fondu. Le mélange doit être réduit à deux livres dans sa totalité, et on le laissera refroidir après; on y ajoutera cinq livres d'alcool et on remettra le tout au feu, comme il a été dit ci-dessus, jusqu'à nouvelle réduction à deux livres. On sépare le résidu, et on obtient une huile spiritueuse, laquelle, unie à une égale quantité d'acide mécatique oxigéné (chlore) formera la liqueur antiherpétique du premier degré. Cette liqueur est employée pour vaincre la résistance chronique des maladies cutanées. *Liqueur du 2<sup>e</sup> degré*. Elle se compose d'une partie de la première mêlée avec deux parties d'eau distillée de sureau (*Sambucus nigra*). On l'emploie ordinairement dans le traitement des dartres chroniques indolentes. *Liqueur du 3<sup>e</sup> degré*. On l'obtient en mélangeant une partie de la première avec trois parties d'eau distillée de sureau. En général, on ne s'en sert que pour les affections herpétiques récentes, et lorsque l'organe cutané est extrêmement sensible; d'après l'auteur, une demi-livre de la liqueur du premier degré, mêlée avec une quantité égale de la seconde, suffirait pour guérir

efficace contre les maladies cutanées et particulièrement contre les dartres. (*Journ. des Conn. Méd.*, Févr. 1836.)

BUSCH a vu guérir des dartres par l'usage de l'eau de charbon; (on verse sur 2 livres de charbon 6 livres d'eau, on fait une décoction en réduisant la quantité d'eau à la moitié.) Le malade en prenait 2 verres par jour. (*Verm. Abhandl. a. d. Geb. der Heilk. v. e. Ges. pr. Aerzte zu St. Petersburg*, 1830.) — HUNOLD a empl. le charbon à l'ext. (V. Gale.) — THOMANN, rec. le charbon incorp. dans l'axonge. (RICHTER, *Spec. Therapie*, t. VI.)

CARRÈRE, RAZOUX, BERTRAND, STARKE, POUPART, SWEDIAUR ont empl. avec succès la douce-amère dans plusieurs espèces de dartres avec atonie. (V. *Peau, maladies de la*) — GUERSENT a cru remarquer que plusieurs dartres squammeuses ou croûteuses qui affectent une grande partie de la surface du corps, cèdent quelquefois assez facilement à l'usage de la douce-amère, tandis que de simples dartres furfuracées, isolées sur une petite portion du corps, résistent au plus fortes doses de ce médicament. — Les bains de douce-amère sont très-recommandés dans toutes les affections herpétiques. (*Dict. des sc. méd.*, t. X.) — BRETONNEAU regarde la douce-amère comme un des agens les plus utiles dans le traitement des dartres chroniques. (V. *Peau, mal. de la*)

CAZENAVE traite l'herpes du prépuce et du gland de la manière suivante: A l'état aigu, c'est l'affaire de quelques lotions émollientes et de quelques bains généraux; à l'état chronique, il est avantageusement combattu par les lotions chlorurées ou sulfureuses, ou alcalines, quand l'exsudation est abondante (sous-carbonate de soude, ʒj-ʒj; eau dist., 1 livre); et par les bains locaux émollients, alcalins ou sulfureux alternés. (*Journ. des Conn. méd.*, Août, 1834.)

CHELIUS, HEYFELDER, RUST, etc., etc., rec. la pâte arsenicale de HELLMUND, contre les dartres rongeantes. (V. *Cancer*.)

une dartre qui occuperait toute la surface du corps et cela en moins de deux mois. — Le docteur B. emploie sa liqueur anti-herpétique non-seulement à l'extérieur mais aussi intérieurement en aidant toutefois les propriétés curatives de cette substance, de l'usage de tous les remèdes pronés de tous temps comme efficaces contre les affections de la peau. Voici, au reste, quelle est la méthode de l'auteur. Il commence avant tout, par donner à ses malades un purgatif salin, tel que le sel d'Epsom; au troisième jour, bain tiède et simple, tisane sudorifique et l'æthiops minéral (protosulfure de mercure), en combinant toutes ces choses d'après les règles connues de tous les praticiens. Il est indispensable de faire prendre au malade toutes les semaines deux bains tièdes au moins, dans lesquels on aura fait bouillir préalablement une livre de soufre, et une demi-livre de chaux vive (oxide de calcium). Les bains seront administrés après que les taches herpétiques auront été touchées tous les jours, avec un petit pinceau imbibé de la liqueur dont nous avons parlé plus haut. On donnera en même temps les pilules de BELLOSTE et une décoction de plantes diaphorétiques. Si le malade ne veut pas prendre le protosulfure de mercure, on lui donnera en place la liqueur anti-herpétique à la dose de 10 à 30 gouttes dans une livre de décoction sudorifique.

CHEVALLIER vante surtout l'onguent suivant : R. Axonge, gr. ʒij; huile d'amandes douces, ʒvj; chlorure de chaux, ʒjjj; turpeth. minéral, ʒjj. M. D. S. pour s'en frotter 2 fois p. j. (MEYER, *Receptaschenb.*, 1836, p. 511.) — ALIBERT fait toucher les dartres opiniâtres avec un pinceau trempé dans la solution suivante : R. Chlore, ʒj; eau dist., ʒβ. (*Ibid.*, p. 506.)

CHIAPPA. La base de son traitement est : les saignées, la diète plus ou moins tenue, les moyens antiphlogistiques généraux. On y ajoutait selon le besoin l'usage de la décoction de douce-amère pour tisane. (*Anna. univ. di Med.*, 1833.)

COSTE et WILLEMET regardent l'écorce de *Ulmus campestris*, comme un spécifique des dartres, des ulcères invétérées et de toutes les maladies de la peau. (V. *Asthme.*)

DAUVERGNE recom. le styrax (1) dans le traitement de la dartre rongeanne (*esthiomenos terebrans*). (*Bull. gén. de Thér.*, t. v, p. 121.) — DUCHESNE empl. dans l'*esthiomenos repens* une pommade composée, où entrent à la fois du styrax, du goudron, du tartre stibié, des cantharides et l'euphorbe. Par ce moyen, il a déjà obtenu de précieux résultats. Le styrax, empl. ainsi dans le service de M. ALIBERT, a déjà guéri quelques malades. — LEMASSON en avait obtenu de précieux effets. — GIROU a traité avec succès par cette méthode, une dame horriblement mutilée par cette maladie. (*Ibid.*)

DUFRESNOY rec. le *rhus radicans*. (V. *Paralysie.*) — ELZ. (*Diss. de Toxicodendro, Wütemb.*, 1800.) — VAN MONS regarde l'extrait de *Rhus toxicod.* avec le muriate de baryte comme un moyen infailible. (*Giorn. di med. pr. comp. da V.-L. BRERA, Padua*, 1813.)

DUPUYTREN faisait usage du nitrate d'acide de mercure avec succès contre les dartres rongeanne. (*Dict. de Méd. et de Chir. pr.*, t. iv, p. 531.)

EISENMANN. Voici en quoi consiste le traitement qu'il met en usage. Il fait prendre matin et soir un paquet ainsi composé : R. Percarbonate de fer, ʒβ; antimoine cru, gr. xv; sucre blanc, ʒj. On en continue l'usage pendant 4 semaines; le malade prend en outre 28 portions de la tisane suivante : R. Racine de salsepareille, ʒvj; — de Bardane, gayac, racine de réglisse, ana ʒj; sem. d'anis, ʒj. M. Donnez-en 12 paquets pareils; on en fait une décoction d'une portion dans 12 chopines d'eau qu'on réduit à 8, et qu'on boit par 1/2 tasse depuis les 7 heures du matin jusqu'à 11 heures. Le malade garde le lit dans une chambre de 18° de temp.; ensuite il change le

(1) Une fois les ulcérations esthiomènes débarrassées de leurs croûtes, il la recouvre d'une couche de styrax liquide, qui transforme l'exsudation morbide en une véritable sécrétion purulente. Une fois l'engorgement dissipé, il était bon de renoncer au styrax; M. DAUV. le remplace par des applications astringentes. A cet effet, les cautérisations avec la pierre infernale, et l'usage alternatif de la pommade suivante lui ont paru mériter la préférence : R. Cérat, 1 once; sulfate de zinc, 1 gros 1/2.

linge; il prend à midi un diné (des viandes légères) avec du vieux vin. (RADIUS, *Auserles. Heilform.*, Leip., 1836, p. 152.)

FAGES rec. le tartrate antimonie de potasse combiné aux extraits de douce amère et de *rhus radicans*. (*Rec. périod. de la soc. méd.*, t. vi.)

FALCK. Son cérat empl. contre les dartres opiniâtres est composé ainsi qu'il suit : R. Protochlorure de mercure, 8 parties; oxyde de mercure, 2 p.; mélangez, porphyrissez, et ajoutez : acétate de plomb cristallisé, 4 p.; mêlez de nouveau, et incorporez le tout dans le cérat suivant, préparé avec : huile de noix, 24 p., cire blanche, 16 p. (FOY, *Formulaire des prat.*, p. 95.)

FERRIAR. Une ulcération dartreuse très-douloureuse du visage, que les topiques les plus doux irritaient, fut soulagée immédiatement en y appliquant une simple infusion de digitale dans l'eau. (BAYLE, *Bibl. de Thér.*, t. 111, p. 292.)

FRANK a empl. la pommade de tabac à l'extérieur. — NEUMANN vante l'emploi intérieur et ext. de la nicotiane. (V. ce nom.)

J. FRANK prétend avoir guéri promptement une dartre rongeanne chez un vieillard par l'acide nitrique. (*Prax. med. univ. præcepta*, t. 11, p. 1, p. 454.)

P. FRANK a vanté les pilules suivantes : R. *Aethiop. antimonial.*, resin. guajac., ana ʒjj; extr. Dulcam., ʒβ; M. f. des pil. de 2 grains, S. à p. 6—12 pil. 3 fois p. j. (FR., *de curand. hom. m. Epitome.*) — RUST. (V. ce nom.)

GIMELLE a cité deux obs. de dartres ulcérées guéries par l'iode. — BIETT. (*Rev. méd.*, 1829, t. 1, p. 411.) — JEFFRAY a empl. a. s. la teint. d'iode (à la dose de 2—30 gouttes, 2 fois p. j.) dans le traitement des différentes espèces de dartres. (FRORIEP, *Notiz.*, 1831.)

GROETZNER empl. le muriate d'or. (RUST, *Magaz.*)

HEIM. Voici la formule qu'il employait : R. Tinct. Coloq., ʒjj; liq. sapon. stibiat., ʒvj; M. S. à p. 30 gouttes toutes les deux heures (SOBERNHEIM, *Arzneimittellehre*, Berlin, p. 87.) — Le même employait souvent avec succès la potion suivante : R. Rav. Caric. aren., ʒβ; rad. liquir., ʒβ; cort. Ulmi, ʒjj; Coq. c. aq. font. q. s. ut reman. libr. j; col. adde sal. thermal. Carolinens., ʒj; Natri carbon., ʒβ; M. D. S. à p. dans les 24 heures (pendant 3—4 semaines.) (HORN, *Arch.*, t. xii, p. 227.)

HILDENBRANDT appl. sur les dartres le mélange suivant : R. Sublimé corosif, gr. vjjj; eau de roses, ʒvj—vjj; soufre précipité, ʒjj; sucre de saturne, ʒβ. — BELL a rec. le même mélange sans le sublimé.

HUFELAND préconise l'empl. extérieur de l'acétate de mercure. (HUF., *Journ.*, 1799.)

HUFELAND vantait le muriate de baryte. (V. *Scrophules.*)

HUFELAND rec. un liniment fait de parties égales d'eau de chaux